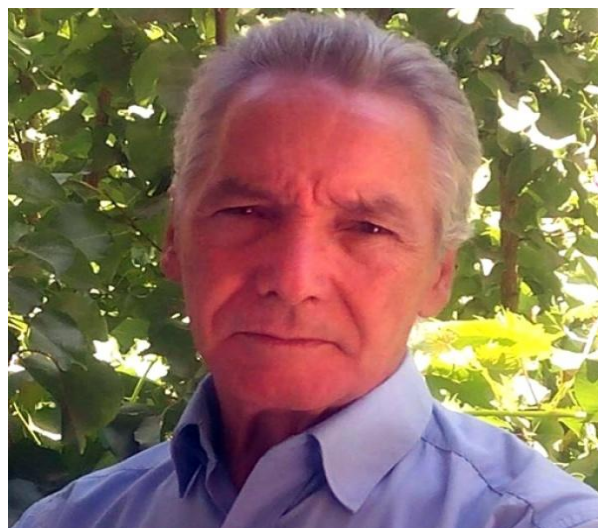




«Les droits humains en Algérie, entre réalité et texte»

Le Collectif d'avocats créé en soutien à Me Noureddine Ahmine a organisé une Conférence de presse le jeudi 1^{er} février 2018 au siège de l'association SOS Disparus pour dénoncer le harcèlement judiciaire subi par ce dernier. Son procès en appel devait avoir lieu le 5 février dernier mais il a encore une fois finalement été reporté au 6 mars puis au 28 mars 2018. Pour rappel, Noureddine Ahmine, avocat à la Cour de Laghouat et militant des droits de l'Homme, comparaît devant la Cour d'appel de la ville de Ghardaïa, accusé d'«outrage à corps constitué» et «présentation de fausses preuves concernant un crime», et ce, suite à une plainte qu'il avait déposée lors des événements ayant secoué la région de Ghardaïa. Maître Ahmine risque, affirment ses collègues, jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 5 000 DA d'amende pour le seul motif d'avoir voulu exercer son métier d'avocat. « Cet acte est une atteinte pure et simple aux droits les plus fondamentaux, notamment la

séparation des pouvoirs du judiciaire et de l'exécutif, mais également la liberté d'expression et le droit à la justice et au procès équitable », déplore son comité de soutien, dont Maître Bouchachi. Le CFDA soutient et continue de soutenir Noureddine Ahmine en ayant notamment lancé des appels urgents aux rapporteurs spéciaux des Nations Unies ainsi qu'à la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples.



Mokrane Ait Larbi et Abdelghani Badi, avocats et militants des droits humains sont aussi intervenus lors de la conférence afin de rappeler que les avocats ont des droits, garantis par la loi et de sensibiliser à la protection des défenseurs des Droits.

LA JOURNEE INTERNATIONALE POUR LE DROIT DES FEMMES



Comme tous les ans, à l'occasion de la journée internationale pour le droit des femmes, les mères de disparus se sont rassemblées sur la place des Martyrs à Alger ce jeudi 8 mars à 13h00. Arborant leurs photos, scandant leurs slogans « rendez-nous nos enfants », ces mères ont pu braver un moment l'interdiction de manifestation sous les yeux des policiers qui semblaient les attendre.

En parallèle, dans les locaux de SOS-Disparus à Oran, était au programme la diffusion du film « Sur le chemin de Meriem » suivi d'un débat. Ce film documentaire raconte le parcours de la caravane « Femmes, Handicapés & Enfants pour le développement » et de la situation des algériens du Sud (wilaya d'Adrar) autour de cinq problématiques principales : femmes et droits, femmes et santé, femmes et emploi, handicaps et éducations des enfants.

Etant donné qu'une seule journée par an ne suffit pas pour rappeler que les femmes ont des droits, cette journée internationale a été prolongée le 17 mars au siège de l'association à Oran par une projection/débat du film « Wadja » de Haïfa Al-

Mansour. Wadjda est une petite fille rebelle en phase de devenir une femme, en Arabie Saoudite. Sur le chemin de l'école, elle est attirée par un vélo dont l'usage est interdit aux filles afin de préserver leur « vertu ». Elle va tout faire pour pouvoir se l'acheter, jusqu'à s'inscrire à un concours de lecture du Coran. Les efforts de Wadjda sont représentés dans ce film avec humour et ironie. La journée s'est poursuivie avec un débat participatif sur l'état du droit des femmes en Algérie.

LES VŒUX DU CFDA DEFENDU PAR LE FFS

Le 20 mars 2018, le parti politique FFS (Front des forces socialistes) a reçu à son siège, Hacene Ferhati représentant des familles de disparus. Hacene Ferhati a défendu tant les activités du Collectif des familles disparues en Algérie que les attentes des familles. Lors de cette intervention Hacene Ferhati a aussi rappelé l'importance d'accorder la vérité et la justice aux familles.

L'accent a été placé sur le problème actuel des 3 300 tombes sous X, ainsi que sur la ratification définitive de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées du 20 décembre 2006.



HISTORIENS, DOCUMENTARISTES ET ETUDIANTS EN CINEMATOGRAPHIE, S'INTERROGENT SUR LA QUESTION DES DISPARITIONS FORCEES

Le CFDA est de plus en plus sollicité par des historiens, écrivains, cinéastes, sociologues, psychologues, journalistes, étudiants qui souhaitent se renseigner sur les événements des années 90 en Algérie. Nassera Dutour, porte-parole du CFDA, a notamment été interrogée par une historienne qui a rédigé une thèse sur l'indépendance de l'Algérie, afin de pouvoir écrire un article sur les disparitions forcées. Cet article sera intégré dans l'ouvrage de Karima Dirèche intitulé "L'Algérie au présent". Un deuxième article afin d'approfondir la question de ces disparitions, en coopération avec le CFDA qui lui prête ses archives, est déjà prévu.

Madame Narimène L. a suivi une la prestigieuse école doctorale Arts et Médias aux ateliers Varan a choisi de réaliser son documentaire de thèse, sur le thème des disparus en Algérie. Elle a suivi Nassera Dutour pendant plus d'un mois tant à son bureau que chez elle, ou en allant à l'aéroport afin de faire réalisée le film intitulé « Je suis là ». Le film retrace l'histoire d'Amine âgé de 21 ans qui a disparu le 30 janvier 1997 à Alger et de Nassera sa mère qui fait de sa recherche un combat collectif auquel elle a consacré ses vingt dernières années. Le film sorti fin 2017 fera son retour le 22 avril lors du festival international du film oriental de Genève (FIFOG).



De jeunes étudiantes et étudiants révoltés par la découverte de la réalité des faits concernant les disparus en Algérie ou sensible à ce phénomène de disparition en Algérie ont décidé d'approfondir leurs recherches. Le CFDA, toujours prêt à encourager la jeunesse, les a accueillis et leur a permis de développer leurs connaissances et leur sens critique de la situation algérienne de manière générale et particulièrement des disparitions forcées en Algérie.

SENSIBILISATION SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGERIE



L'une des principales actions du Collectif des familles de disparus en Algérie est de plaider auprès des instances nationales et internationales selon sa charte constitutive. Ces missions s'effectuent en Algérie auprès des partis politiques pour différentes occasions, auprès d'ambassades, des institutions des Nations-Unies ou de toute autre institution internationale.

Ce trimestre, le CFDA a été à la rencontre des ambassadeurs du Pays-Bas en amont de l'examen de l'Algérie par le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies. La délégation du CFDA a été reçue par les plus hauts conseillers de ces ambassades afin d'exposer la situation des Droits de l'Homme en Algérie.

Madame Dutour a aussi présenté l'association et les revendications des familles, à savoir le droit à la Vérité et à la Justice auprès du Premier Secrétaire et Conseiller politique de l'Ambassade d'Allemagne en Algérie.

De même, le 16 janvier dernier, la première secrétaire de l'Ambassade de France en Algérie, est venue à la rencontre de SOS Disparus afin de visiter l'association et de se renseigner sur la cause des disparitions forcées.



Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)